



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE L'ÉPIPHANIE

**AVIS PUBLIC**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 360-22 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET  
D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 288-08-14 ET SES AMENDEMENTS  
AFIN D'ABROGER DIVERSES DISPOSITIONS**

**Assemblée publique de consultation**

CONVOCATION DE TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors de la séance d'ajournement du conseil tenue le 24 mai 2022, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 360-22 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION  
ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 288-08-14 ET SES AMENDEMENTS  
AFIN D'ABROGER DIVERSES DISPOSITIONS**

Le présent règlement vise à abroger diverses dispositions du règlement afin de simplifier le cadre réglementaire urbanistique.

Le lotissement ne sera plus assujéti au règlement de PIIA dans le secteur de l'entrée de ville.

Les projets de construction ou d'agrandissement de moins de 25 mètres carrés d'un bâtiment principal situé hors entée de ville ne seront plus assujétis au règlement de PIIA.

Les projets de construction ou de reconstruction d'un bâtiment principal autre qu'un bâtiment agricole ou qu'un bâtiment abritant des logements pour travailleurs étrangers ainsi que les projets d'agrandissements de plus de 25 mètres carrés d'un bâtiment principal situé dans le périmètre urbain ne feront plus l'objet d'une évaluation de leurs matériaux de revêtement extérieur. En contrepartie, des normes seront ajoutés à même le règlement de zonage afin de baliser cet aspect des projets (voir projet 361-22).

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 15 juin 2022 à compter de 18 h 30, à l'hôtel de ville sis au 66 rue Notre-Dame à L'Épiphanie. Au cours de cette assemblée, un membre du conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la greffière, à l'hôtel de ville sis au 66, rue Notre-Dame à L'Épiphanie, les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et peut également être transmis par courriel en demandant au [frobitaille@lepiphanie.ca](mailto:frobitaille@lepiphanie.ca) ou au 450-588-5515.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 26 mai 2022.

La greffière,

Flavie Robitaille